



**SYNDICAT FRANCIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE**

# C'EST UN ACCORD !

**Les conditions de travail dans les îlots comme ailleurs devront être excellentes.**

**Pour être valide, un accord doit recueillir la signature de syndicats représentants au moins 30% sur l'établissement.**

**\* Eh bien, nous avons une bonne nouvelle pour ces dernières, elles peuvent faire un courrier/e-mail au directeur d'établissement pour renoncer à leurs primes obtenues par la CFDT.**

**Une compensation méritée face aux efforts supplémentaires demandés.**

Après plusieurs péripéties, tels qu'un démarrage lent, un changement de directeur, plusieurs incompréhensions de direction, un report obtenu par nos soins, des calculs approximatifs où il aura fallu que nous soyons vigilants notamment sur le nombre de rouleurs sur l'équipe des lignes qui est doit être de DEUX, ou encore sur la nécessité de remettre des postes de préparateurs afin de repositionner un max de collègues.

La restructuration du plateau s'est tenue le 09 juillet dernier, tout de suite après le second tour des élections législatives, ce qui vous a demandés de fournir des efforts supplémentaires et continus. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons revendiqué et obtenu l'abandon de la sécabilité estivale (qui semble être de rigueur malgré tout, nous demanderons des explications).

C'est donc pour toutes ces raisons que nous nous sommes focalisés avant tout sur le bon déroulement de cette réorg, essayant de minimiser au maximum son impact sur vous tous avant de négocier un accord social, car tout changement mérite compensation !

Cependant il est à noter que **la CFDT s'est retrouvée un peu seule pour négocier cet accord**. C'est d'ailleurs avec surprise et consternation que nous avons pu constater les motivations uniquement politiques de certains qui ont refusé de négocier un quelconque accord... ou peut-être que ces personnes considèrent que négocier et recevoir des primes revient à accepter la restructuration et se vendre\*.

Voici un tableau récapitulatif (avec au dos tous les items afin de pouvoir calculer sa prime en fonction de sa réalité) :

	Reste sur Poste	Passage vers classique	Passage vers Mixte
<b>Préparateur</b>	<b>450€</b>	<b>600€</b>	<b>650€</b>
<b>Distributeur Lignes UI / CEDEX</b>	<b>400€</b>	<b>500€</b>	<b>/</b>
<b>Cabine</b>	<b>300€</b>	<b>/</b>	<b>/</b>

Nous avons œuvré auprès de la direction afin d'obtenir une prime pour tous. C'est pourquoi avec les tableaux plus précis vous pourrez vérifier si vous recevez bien ce qui a été prévu par l'accord

Cependant, il est important de rappeler que notre travail ne s'arrête pas là ! En effet, nous devons rester collectivement vigilants et ne pas hésiter à faire remonter tout dysfonctionnement aux référents CFDT.

De part ces derniers événements, il est maintenant une évidence à quel point il est important de s'investir, se mobiliser et voter pour le syndicat qui vous représentera lors des élections professionnelles qui se tiennent tous les 4 ans. Avec l'arrivée du CSE en octobre prochain, ça sera l'entièreté de la vie syndicale et SOCIALE de La Poste qui se verra profondément changée. **N'hésitez pas à nous solliciter pour obtenir de la documentation.**

**CFDT SF3C**  
23 rue d'Alleray 75015 Paris  
Tél : 01 40 29 82 00  
Fax : 01 40 29 82 10  
contact@cfdtsf3c.org  
www.cfdtsf3c.org





**SYNDICAT FRANCIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE**

### Pour les Facteurs / FSE / LIGNES - CEDEX / MANAGERS

<b>Apprentissage nouveau projet</b>	<b>150€</b>
<b>Passage de préparateur à classiques</b>	<b>200€</b>
<b>Passage de préparateur à mixtes</b>	<b>250€</b>
<b>Passage de mixte à classiques</b>	<b>100€</b>
<b>Mobilité sur un autre chantier (autre prépa, collecte...etc)</b>	<b>100€</b>
<b>MàJ compagnon de tournée</b>	<b>75€</b>
<b>Si QI supprimé ou modifié de plus de 50%</b>	<b>150€</b>
<b>Si QL modifié jusqu'à 30% De 30% à 50%</b>	<b>75€ 100€</b>
<b>0 reste après 2 semaines Moins de 4 réclamations jusqu'au 29/09/24</b>	<b>100€ 75€</b>

### Pour les préparateurs

<b>Apprentissage nouveau projet</b>	<b>150€</b>
<b>0 restes jusqu'au 14/08/24 0 réclamations sur les réex</b>	<b>150€ 50€</b>
<b>Mobilité sur une autre PPDC</b>	<b>250€</b>
<b>Mobilité sur un autre chantier (autre prépa, collecte, etc....)</b>	<b>100€</b>
<b>Mise en œuvre du chantier méthode 5S</b>	<b>100€</b>

### Pour la cabine

<b>Apprentissage nouveau projet</b>	<b>150€</b>
<b>0 reste après 2 semaines d'adaptation</b>	<b>100€</b>
<b>0 fausse direction</b>	<b>50€</b>



Adhérez en ligne

**CFDT SF3C**

23 rue d'Alleray 75015 Paris  
Tél : 01 40 29 82 00  
Fax : 01 40 29 82 10  
contact@cfdtf3c.org  
www.cfdtsf3c.org



**COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE  
LA POSTE**

ELECTIONS CSE DU 9 AU 14 OCTOBRE 2024

**ENGAGÉE POUR  
VOTRE AVENIR**  
**VOTEZ CFDT**

